



Formation pour les professionnels
de l'enfance, de l'adolescence et de la famille

L'autorité dans tous ses états

La formation continue du Centre d'Ouverture Psychologique Et Sociale (Copes) s'adresse à tous les acteurs du champ médical, psychologique, pédagogique et social (médecins, gynécologues, obstétriciens, psychologues, psychiatres, pédiatres, infirmiers, éducateurs, travailleurs sociaux, moniteurs d'éducation familiale, psychomotriciens, orthophonistes, sages-femmes, puéricultrices, enseignants...), garants de la prévention précoce et de la santé globale de l'enfant, de l'adolescent et de la famille.

Les stages et les formations sur site proposés par le Copes explorent les domaines de l'enfance à l'adolescence, les problématiques familiales, sociales et culturelles et les questions institutionnelles.

Le Copes est habilité à recevoir au sein de toutes ses formations les professionnels de santé (médecins, sage-femmes et paramédicaux) qui sont concernés par le DPC.



C'est la crise! Et l'autorité n'y échappe pas! Combien de fois sommes-nous confrontés à des familles pour lesquelles nous pensons qu'elles n'y parviennent pas « faute d'autorité » ? Nous repérons ici un père absent, démissionnaire, là une mère seule et déprimée ou un enfant tyrannique, tout-puissant... La société elle-même serait en panne d'autorité, ne sachant plus comment faire régner l'ordre dans la cité. Mais de quoi s'agit-il exactement ?

Cette formation se propose de détricoter la question de l'autorité, en l'abordant de manière transversale et sous différents angles : clinique, juridique, social, éducatif, transculturel, institutionnel.

Animé par Sandrine Clergeau, psychologue clinicienne, avec la participation d'intervenants spécialisés.

Thèmes

Qu'est-ce qui fait autorité en droit? De la puissance paternelle à l'autorité parentale. — Autorité parentale et parentalité : qui est légitime pour faire autorité dans la société contemporaine ? — Place de l'institution, répartition des rôles et de l'autorité dans les équipes. — Faire autorité, est-ce interdire ? Est-ce contenir ? Est-ce faire tiers ? — Comment se combinent références culturelles et autorité ? Droits des enfants et légitimité parentale en situation de migration.

Objectifs

Permettre à chaque professionnel d'appréhender les familles en difficulté autrement que sous l'angle restreint d'une perte d'autorité. — Trouver soi-même une place bienveillante auprès d'elles, dégagée des enjeux de pouvoir et de normes.

Public

Tous les professionnels qui travaillent dans le champ de la petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence : travailleurs sociaux, médecins, psychologues, psychiatres, assistantes sociales, responsables administratifs, professionnels de l'accueil de groupes parents-enfants, assistants maternels et familiaux, TISF, ...

Méthodes de travail

Trois jours consécutifs. — Apports théoriques et cliniques. — Échanges interactifs à partir de situations cliniques apportées par les participants ou les intervenants, jeux de rôle.

Stage

SM19-47

Tarif

765 €

Dates

25-26-27 mars 2019

LUNDI 25 MARS 2019

Accueil des stagiaires. — Les notions d'autorité. — De quoi parle-t-on au juste ? Qu'est-ce qui semble faire problème dans les familles ? — Recherche de définition. — Anciennes et nouvelles formes d'autorité. 9 h à 13 h

Clergeau Sandrine, psychologue clinicienne à l'Aide sociale à l'enfance, Paris ; intervenante en sciences sociales et protection de l'enfance à l'université Paris-Est Créteil ; psychothérapeute.

Les fondations de l'autorité. — L'autorité : interdire ou autoriser ? — L'idée convenue est que l'autorité repose sur une interdiction. — Faire preuve d'autorité, est-ce seulement poser des limites et dire non ?14 h à 17 h

Clergeau Sandrine

Velasco Alberto, psychiatre et psychanalyste ; consultant à la Cico (consultation d'information, de conseil et d'orientation) hôpital Sainte-Anne, Paris ; enseignant à l'université Paris VII ; Médecin chef du CAPP Paris XII.

MARDI 26 MARS 2019

L'autorité parentale : Evolution et articulation avec la capacité juridique de l'enfant. 9 h à 13 h

Clergeau Sandrine

Francoz-Terminal Laurence, maître de conférences, université Jean-Moulin, Lyon III ; formatrice en droit de l'enfance et de la famille ; docteur en droit.

Reprise des apports théoriques et cliniques précédents en les croisant avec des cas présentés par les stagiaires.

Comment utiliser la notion de tiers pour penser l'autorité ?

L'autorité dans les institutions, entre institutions.

Qui décide ? Qui fait autorité dans une équipe ? Entre partenaires ?14 h à 17 h

Clergeau Sandrine

MERCREDI 27 MARS 2019

Culture et autorité : différence ou universalité 9 h à 13 h

Camara N'Deye Awa, psychologue clinicienne, centre de soins et de recherche en périnatalité, L'Aubier, Bourg-la-Reine ; docteur en psychologie ; chargée de cours, université Paris X-Nanterre.

Clergeau Sandrine

Retour sur les apports théoriques et cliniques du matin en les croisant avec des cas présentés par les stagiaires.

Sanction, punition, humiliation, et l'autorité dans tout ça ?

Croisement des différentes approches et points de vue pour essayer de dégager des hypothèses de travail avec les familles en mal d'autorité.

Est-ce une question éducative, sociale, culturelle, administrative, transgénérationnelle... ?

Articulation de ces notions avec les questions d'héritage inter et transgénérationnel.

Qui peut s'autoriser à poser l'autorité ?

Évaluation et bilan du stage14 h à 17 h

Clergeau Sandrine